

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les soins en urgences restent assurés dans l'Aude durant l'été

Des aménagements exceptionnels sont opérés pour maintenir une réponse médicale optimale en cas d'urgence.

Dans les départements touristiques, la période estivale s'accompagne fréquemment d'une augmentation de l'activité des services d'urgences.

Pour répondre à cette augmentation d'activité et aux tensions en termes d'effectif médical, l'Agence régionale de santé et la direction du centre hospitalier de Carcassonne - hôpital pivot du territoire - ont décidé avec l'ensemble des partenaires de réorganiser exceptionnellement la continuité des soins en urgence durant l'été.

Ainsi, les patients du territoire audois seront pris en charge en cas d'urgence et de demandes de soins non programmés grâce:

- à la régulation téléphonique du 15 qui garantit la qualité de la prise en charge médicale et la bonne orientation des patients
- à l'intervention, en complément des équipes des SMUR, des équipes des pompiers de l'Aude renforcés par un infirmier sous l'autorité des médecins régulateurs
- la mobilisation lorsque nécessaire de transports héliportés médicalisés des départements limitrophes (Ariège, Haute-Garonne et Pyrénées-Orientales)

Le retour à la situation antérieure se fera dès la rentrée de septembre avec le maintien de toutes les antennes SMUR y compris à Quillan et Castelnaudary.

Deux réunions se sont tenues ce vendredi 28 juillet en présence de représentants du CH de Carcassonne, des antennes SMUR de Quillan et de Castelnaudary, de l'ARS et des élus locaux de Castelnaudary et de Limoux. Elles ont permis de d'informer citoyens, élus et professionnels de santé.